

# Pourquoi prendre une licence FFCV ?

- > Avoir une couverture assurance adaptée à la pratique du char à voile
- > Bénéficiez d'une protection et d'un recours juridique
- > Bénéficiez des conseils de la FFCV pour faciliter votre pratique
- > Profitez d'avantages : location de voitures, hôtels,...
- > Exprimez votre volonté d'appartenance à la grande famille du char à voile
- > Bénéficiez de formations spécifiques : moniteurs, entraîneurs, arbitres,...
- > Avec votre licence compétition, participez aux compétitions régionales et nationales de char à voile

## INFORMATIONS ASSURANCE LICENCE FFCV

### Tableau des garanties

#### Garanties Incluses dans la licence

	Montants	Franchise
<b>1 - Responsabilité civile :</b>		
Dommages corporels et immatériels consécutifs	8 000 000 €	
Dommages matériels et immatériels consécutifs (hors char)	450 000 €/victime	350 €
- Faute inexcusable	150 000 €/victime 750 000 €/an	
- Intoxication alimentaire	1 000 000 €/an	
- Pollution accidentelle	450 000 €/an	
- Dommages exceptionnels article 23	7 525 000 €	
<b>2 - Assurance protection juridique :</b>		
Recours et Défense pénale	20 000 €	300 €
<b>3 - Dommages corporels :</b>		
Décès accidentel	7 500 €	
Invalidité permanente	20 000 €	10 % FR
<b>Frais de traitement</b>		
- Assuré social	200 % TRSS	
- Non assuré social	100 % TRSS	
- Dépassement honoraires médicaux et chirurgicaux	50 % lettres clés	
- Frais médicaux à l'étranger	2 000 €	
Frais de 1 <sup>er</sup> transport	250 €	
Soins et prothèses dentaires	150 €/dent	
Bris de lunettes	150 €/verre	
<b>4 - Assistance médicale :</b>		
Assistance (Mondial Assistance)	Frais réels	
Soins médicaux	3 750 €	

#### Options garanties complémentaires :

	Montants	Franchise
<b>1 - Option 1 : 35 €</b>		
Décès accidentel	15 000 €	
Invalidité permanente accidentelle	30 000 €	10 % FR
Indemnité journalière	15 €	3 jours
<b>2 - Option 2 : 50 €</b>		
Décès accidentel	25 000 €	
Invalidité permanente accidentelle	50 000 €	10 % FR
Frais médicaux	50 % du TRSS	
Soins et prothèses dentaires	150 €	
Bris de lunettes	150 €	
Indemnité journalière	25 €	3 jours

TRSS - Tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale.  
FR : Franchise Relative.

